

LE STATUT DU TRAVAILLEUR DÉTENU AU
REGARD DU
PRINCIPE DE NORMALISATION :
Représentation des enjeux sous-jacents au travers de
l'analyse du cas des détenues femmes au sein de la Prison
de Lantin

Justine KOCLEJDA

Annexes

Recherche menée sous la direction du
Professeur Vincent SERON,
Président du département de Criminologie

TABLES DES MATIÈRES

Annexe 1 : Guide d'entretien	3
Annexe 2 : Formulaire d'information et de consentement	6
Annexe 3 : Tableau des caractéristiques des participantes.....	8
Annexe 4 : Tableaux des résultats de l'analyse thématique.....	9

Annexe 1 : Guide d'entretien

Statut du travailleur détenu et principe de normalisation

- La vie avant la détention

=> « Quelle est votre année de naissance ? »

=> « Quel est le plus haut diplôme que vous ayez obtenu ? » (primaire, secondaire, universitaire, etc...)

=> « Avez-vous valorisé une formation ? »

=> « Aviez-vous une activité professionnelle avant votre incarcération ? »

—> Si oui « Était-elle déclarée ? »

« Dans quel domaine / secteur ? »

« Aviez-vous un contrat de travail ? »

« Quel était votre statut de travailleuse ? » (indépendante, salariée, fonctionnaire, fonctionnaire statutaire, etc...)

—> Si pas d'emploi « Pour quelle(s) raison(s) ? » (manque d'opportunité, contrainte physique, etc...)

=> « Combiniez-vous plusieurs emplois avant votre incarcération ? »

—> Si oui « Pour quelle(s) raison(s) ? »

« Étaient-ils déclarés ? »

« Dans quel domaine / secteur ? »

« Aviez-vous un contrat de travail ? »

« Quel était votre statut de travailleuse ? » (indépendante, salariée, fonctionnaire, fonctionnaire statutaire, etc...)

=> « Quelle était votre principale source de revenu ? » (travail, allocation chômage, allocation CPAS, invalidité, aucun revenu, etc ...)

« Était-elle déclarée ? »

=> « Aviez-vous d'autres sources de revenu complémentaires ? »

« Lesquelles ? »

« Étaient-elles déclarées ? »

=> « Quel métier vouliez vous faire quand vous étiez plus jeune ? »

- Le travail en prison

=> « Êtes-vous prévenue ou condamnée ? »

—> Si condamnée « Quelle est la durée totale de la peine à laquelle vous avez été condamnée ? »

=> « Depuis combien de temps êtes-vous à l'établissement de Lantin ? »

—> Si la personne a été dans plusieurs établissements pénitentiaire « Depuis combien de temps êtes-vous en prison de manière générale ? »

=> « Avez-vous expérimenté d'autres périodes de détentions auparavant ? »

=> « Quel emploi exercez-vous actuellement au sein de l'établissement pénitentiaire ? »

« Depuis combien de temps exercez-vous cet emploi ? »

« Combien de jours par semaine ? »

« Quelles sont vos horaires de travail ? »

=> « Avez-vous déjà exercé un emploi similaire en dehors de la prison ? »

=> « Avez-vous déjà exercé un autre emploi à la prison de Lantin que celui que vous exercez actuellement ? » (ou plusieurs)

—> Si oui « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous changé ? » « Était-ce un choix de votre part ? / Une proposition de l'établissement ? / Une contrainte médicale ? / ... »

=> « Avez-vous déjà exercé un (ou plusieurs) emploi(s) dans une autre prison que celle de Lantin ? »

—> Si oui « Quel(s) emploi(s) ? » « Les conditions étaient-elles différentes ? » « En quoi étaient-elles différentes ? »

=> « Comment avez-vous obtenu l'emploi que vous exercez actuellement ? » (demande de votre part, proposition de l'établissement, ...)

« Avez-vous été mis sur une liste d'attente ? » « Combien de temps avez-vous attendu avant d'obtenir cet emploi ? »

« Vous a-t-on demandé d'exercer cet emploi parce que vous aviez un profil spécialisé (des compétences particulières) ? »

« Avez-vous fait une demande pour exercer cet emploi spécifiquement ? »

=> « Combien êtes-vous rémunérée pour le travail que vous exercez ? » (par mois ? par heure ?)

=> « Avez-vous déjà effectué une (ou plusieurs) formation(s) en prison ? »

—> Si oui « Laquelle/Lesquelles ? »

« Avez-vous la possibilité de cumuler un emploi en même temps ? »

=> « Que pensez-vous de l'offre d'emploi en prison de manière générale à Lantin ? » (diversité, qualité, etc...)

« Pensez-vous que l'offre d'emploi est en adéquation avec vos objectifs de réinsertion ? »

—> Si expérimentation d'un travail dans une autre prison « Que pensez-vous de l'offre d'emploi de manière générale à l'établissement pénitentiaire X comparativement à Lantin ? »

=> « Dans quelle mesure la crise sanitaire a-t-elle eu des conséquences sur votre travail au sein de la prison ? » (perte d'emploi, changement d'emploi, obtention d'un nouvel emploi, ...)

- La perception de ce travail au niveau individuel

=> « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous souhaité travailler durant votre détention ? »

(motivations pécuniaires, motivations occupationnelles, motivations confiance/estime de soi, volonté de se sentir utile, besoin de sortir de sa cellule, etc...)

—> Par rapport aux motivations pécuniaires « Quelles sont vos principales sources de revenus au sein de la prison (hors gratification pour le travail exercé) ? » (aide de la famille, caisse d'entraide, etc...)

=> « Pour quelle(s) raison(s) avoir choisi un travail plutôt qu'une formation ? »

=> « Comment percevez-vous le fait de pouvoir travailler en prison en tant que détenue ? » (opportunité, chance, c'est normal, ...)

=> « Est-ce que le travail que vous exercez actuellement a rencontré vos attentes ? »

« Quel(s) avantage(s) tirez-vous de cet emploi ? » « Inconvénients ? »

« Trouvez-vous ce travail valorisant au niveau personnel/individuel ? »

« Pensez-vous que ce travail va avoir une perspective utile et professionnalisante pour votre vie future ? » « Considérez-vous que ce travail va pouvoir être mobilisé par la suite ? »

=> « Si vous aviez le choix vers quel type de travail souhaiteriez-vous vous tourner ? »

=> « Comment percevez-vous la gratification que vous recevez pour le travail que vous effectuez au sein de la prison ? » (insuffisante, suffisante, ...)

=> « A quelles dépenses principales ce revenu est-il destiné ? Est-il suffisant pour vos dépenses usuelles ? »

=> « Quel est votre degré de connaissance du cadre légal du travail en prison ? »

« Selon vous existe-il des lois ou règlements qui encadrent ce travail en prison ? » « En avez-vous connaissance ? »

=> « Comment percevez-vous le fait qu'en prison on exerce un travail sans signer de contrat de travail ? »

=> « Estimez-vous normal, au vu du contexte particulier lié à l'emprisonnement, que les règles ne soient pas les mêmes en prison par rapport à la société extérieure ? »

—> Si oui « Pourquoi »

—> Si non « Pourquoi »

—> « Par exemple, comment interprétez-vous le fait que d'une part la prison représente un coût pour la société et que d'autre part les détenu(e)s ne soient pas soumis aux impôts ? »

=> « Si vous étiez mieux payé dans le cadre du travail que vous effectuez, à quoi pourrait servir cet argent ? »

=> « Si on partait du principe que les détenues sont mieux payées, comment considéreriez-vous l'idée que l'administration ponctionne automatiquement une part de votre salaire en vue du remboursement des victimes ? » « Et en vue de l'entretien de la prison ? » « Et en vue de constituer un fond d'épargne qui serai remis aux détenus à leur libération ? »

=> « Avez-vous déjà eu un accident de travail durant votre emploi à la prison ? »

—> Si oui « Quand cet accident a-t-il eu lieu ? (avant juillet 2019 ?) »

« De quelle aide avez-vous bénéficié ? »

—> Si non « Avez-vous connaissance de ce qu'il se passe en cas d'accident de travail ? »

« Pensez-vous avoir le droit d'être indemnisée ? »

=> « Voyez-vous un autre sujet à aborder dans le cadre de cet entretien ? »

* Par gratification nous entendons rémunération

Annexe 2 : Formulaire d'information et de consentement

1. Informations :

Vous êtes invitée à participer à un projet de recherche. Ce document a pour but de vous fournir les informations écrites nécessaires à votre décision. En fin de document, si vous acceptez de participer à cette étude, l'investigateur vous demandera de compléter l'emplacement qui vous est réservé en y apposant votre signature et la date de votre consentement. S'il y a des mots ou des paragraphes que vous ne comprenez pas, n'hésitez pas à lui poser des questions.

Ce projet de recherche porte sur le statut du travailleur détenu au regard du principe de normalisation. L'objectif de ce travail est d'étudier la condition du travailleur détenu au vue de ce principe de normalisation mais également d'observer en termes d'avancements quels sont les apports et les enjeux de ces évolutions réglementaires par rapport au statut du détenu. Et finalement le but au travers de ces entretiens est d'analyser quel regard porte le détenu sur sa condition de travailleur.

Cette étude est menée par Justine Koclejda, étudiante en deuxième année de Master en criminologie, à finalité spécialisée, à l'Université de Liège dans le cadre de son travail de fin d'étude en vue de l'obtention d'un Master en criminologie. Elle est menée sous la direction du professeur Vincent SERON, Président du département de Criminologie.

Votre participation à ce projet est souhaitée pour un entretien individuel qui aura lieu dans un bureau du « quartier femmes » de la prison de Lantin en dehors de la présence de tout agent ou de tout autre membre du personnel. Les informations seront récoltées par enregistrements audio par soucis de retranscrire l'exactitude des propos et par volonté de ne pas prendre trop de temps aux participantes.

2. Consentement :

Votre participation est volontaire : vous êtes libre d'accepter ou de refuser de participer à cette recherche. Si vous décidez de participer, sachez que vous pourrez retirer à tout moment votre consentement à la recherche, sans encourir aucune responsabilité ni aucun préjudice de ce fait et sans devoir justifier votre décision. Vous pouvez également interrompre l'entretien à tout instant pour poser des questions ou faire une pause. Vous pouvez aussi choisir de ne pas répondre à certaines questions. De plus, nous tenons à préciser que votre participation ou votre non-participation n'aura aucune conséquence sur votre détention.

Le projet est susceptible d'être publié sur une plateforme de publication de mémoires de Master appelée « MatheO ». Toutefois, aucun nom n'apparaîtra dans l'étude et aucune information ne permettra de vous identifier de quelque manière que ce soit. Votre anonymat est donc complètement garanti. Les informations récoltées sont strictement confidentielles et ne seront divulguées à personne en dehors du cadre de la recherche.

Je, soussignée _____ déclare avoir lu et compris le présent formulaire et j'en ai reçu un exemplaire. Je comprends la nature et le motif de ma participation au projet. J'ai eu l'occasion de poser des questions auxquelles on a répondu, à ma satisfaction.

Par la présente, j'accepte librement de participer au projet.

Signature de la participante : _____ Fait à Lantin, le _____ 2021

Je, Justine Koclejda, certifie avoir expliqué à la participante intéressée les termes du présent formulaire, avoir répondu aux questions qu'elle m'a posées à cet égard et lui avoir clairement indiqué qu'elle reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus. Je m'engage à garantir le respect des objectifs de l'étude et à en respecter la confidentialité.

Signature : _____

Fait à Lantin, le _____ 2021.

Annexe 3 : Tableau des caractéristiques des participantes

N = 20

<i>Caractéristiques des participantes</i>	
Moyenne d'âge des détenues	41,3 ans
Condamnées	18 (Peine d'emprisonnement moyenne : 16 ans)
Prévenues	2
Temps incarcération déjà effectué	3 ans et 7 mois toutes détenues confondues
Première condamnation	15
Une ou plusieurs condamnations antérieures	5
Détenues ayant validé une fin d'étude secondaire	10
Détenues ayant obtenu un diplôme supérieur ou universitaire	5
Détenues sans aucun diplôme ni formation	5
Détenues ayant un emploi avant l'incarcération	12
Détenues sans emploi avant l'incarcération	8
Occupaient un emploi déclaré	9
Occupaient un emploi non-déclaré	3
Détenues obtenant une gratification à la pièce en prison	6
Gratification horaire moyenne obtenue par les 14 détenues payées à l'heure	0,85 centimes /heure
Nombre de détenues bénéficiant d'une aide financière extérieure	13

Annexe 4 : Tableaux des résultats de l'analyse thématique

FONCTIONS ATTRIBUÉES AU TRAVAIL PÉNITENTIAIRE	
	<i>Illustrations</i>
<u>Motivations de départ</u>	
Occupationnelle	<p>« C est que j ai besoin d'être en mouvement, j ai besoin d'être occupée »</p> <p>« Je peux pas rester en cellule, j ai besoin de sortir, j ai besoin de faire quelque chose. »</p> <p>« Ce besoin de s'occuper, de faire quelque chose et d'avoir un but ça ça a été vraiment ce que je recherchais en premier avec le fait d'avoir un travail. »</p>
Pécuniaire	<p>« Le salaire vraiment c'était essentiel de pouvoir gagner un peu d'argent. »</p> <p>« Forcément que l'argent qu'on me donne c'est aussi une motivation à travailler, même si c'est pas grand chose c'est quand même important pour moi pour mes dépenses. »</p>
Équilibre mental	<p>« Le fait que ça permette de pas se morfondre en cellule. Ça évite vraiment de penser à beaucoup de choses, ça me change les idées. »</p> <p>« Ça m'apporte du positif pour m'évader mentalement quoi. »</p>
Besoin de se sentir utile	<p>« Il y aussi l'idée de se sentir utile un petit peu, de ne pas juste être là à rester dans sa cellule et attendre que ça passe. »</p> <p>« On se sent utile quand même, toute façon on se sent toujours utile quand on travaille peu importe ce qu'on fait. »</p>
Besoin de reconnaissance des proches	<p>« Ce qui me motive c'est de pouvoir dire à mes parents que j'ai un travail ici, de leur montrer que je suis capable de faire quelque chose et donc eux m'encouragent et c'est vraiment quelque chose d'important pour moi la vision qu'ils ont de moi. »</p>
Utilité pour le dossier pénitentiaire	<p>« Il y aussi que sur mon dossier je voulais qu'on voit que je bosse, ça fait bien »</p> <p>« Pour pouvoir me réinsérer c'est pour ça que je m'y tient je sais que c'est important pour le dossier »</p>

FONCTIONS ATTRIBUÉES AU TRAVAIL PÉNITENTIAIRE

Avantages constatés

Relationnel	<p>« Je me rendais pas compte avant de commencer à travailler mais ça fait du contact social aussi, on croise des gens on peut un peu parler, c'est agréable ça au moins. »</p> <p>« Ça permet aussi un peu de contact social on va dire, on peut un peu discuter avec d'autres personnes. »</p>
Valorisation personnelle	<p>« J'ai vraiment évolué avec ce travail même juste au niveau personnel, je trouve que ça m'a au moins aidé à me valoriser. »</p> <p>« Grâce à mon travail j'ai remarqué que je commence à prendre confiance en moi, je me sens mieux. »</p> <p>« C'est valorisant parce que je trouve qu'à travers ce travail ça montre que la prison a confiance en nous quoi. »</p> <p>« En général dans la société c'est les gens un peu plus normaux qui travaillent, donc nous, on passe pour des détenues un peu plus « normales » que celles qui travaillent pas, je veux dire. »</p>
Garder un rythme de vie similaire à l'extérieur	<p>« C'est plus le fait de travailler en tant que tel qui est utile, simplement par le fait de garder un rythme de vie, c'est à dire de se lever tous les matins et de garder cette habitude d'avoir tout les jours à se lever, à aller travailler, on a des horaires à respecter. »</p> <p>« Juste le fait de pouvoir garder un rythme de vie c'est déjà utile pour la vie professionnelle. Donc on va dire que les horaires de ce jobs sont utiles pour me préparer à ma vie professionnelle future mais pas le job en tant que tel »</p>
Entretenir un lien avec la société extérieure	<p>« Le job dans la salle de visite (...) ça permet d'avoir un contact avec des personnes qui sont extérieures à la prison. Il y a le côté un peu lien social qui, qui ... C'est un peu comme si on travaillait dans une cafétéria à l'extérieur »</p> <p>« L'avantage c'est de voir pas mal de monde passer vu que je suis dans le couloir principal, je vois quand il y a une entrante, je vois la direction passer, les agents, le médecin, les assistants sociaux, etc... (...) comme c'est pas que des détenues j'ai l'impression aussi de garder un peu un lien avec les gens du monde extérieur quoi. »</p>

FONCTIONS ATTRIBUÉES AU TRAVAIL PÉNITENTIAIRE	
Hygiène	« L'avantage c'est que quand on est une travailleuse on a le droit à la douche tous les jours c'est agréable. »
Sentiment d'autonomie	« On me laisse organiser mes journées de travail comme je veux quoi. Je sais ce que je dois faire dans la journée après c'est à moi de voir par quoi je veux commencer etc... C'est agréable j'ai vraiment l'impression de gérer quelque chose d'important. »
Regard différents de la part des agents	« Les agents nous font moins chier une fois qu'on est en cellule (...) par exemple ils nous laissent tranquille par rapport à l'heure à laquelle on se couche. »
Apprentissage de compétences	« Au moins j'ai appris à vraiment coudre grâce à ce poste donc c'est toujours bien d'avoir appris une compétence en plus. » « J'ai quand même appris deux trois trucs de jardinage que je savais pas trop donc c'est toujours bien d'apprendre des choses. »
Motivation au bon comportement	« Si on se comporte mal on risque de perdre notre emploi donc ça nous motive à nous tenir à carreaux aussi je trouve. »
Accès à du matériel spécifique	« Je lis vraiment beaucoup donc ça me permet d'avoir toujours des bouquins à portée de main. »
<u>Inconvénients</u>	
Salaire	« Le seul inconvénient c'est le salaire » « Des inconvénients à part le petit salaire vous voulez dire ? »
Pénibilité	« Le fait de devoir travailler quasi tout le temps debout c'est très fatigant et je le paye dans mon dos. » « L'inconvénient c'est que c'est beaucoup de travail quand même »
Incompatibilité avec certaines détenues	« Il y a des femmes qui travaillent là qui, à cause de ce qu'elles ont commis, les autres veulent pas travailler avec elles quoi. » « Il y a des détenues qui sont déjà condamnées qui travaillent avec nous et se prennent un peu trop pour des chefs quoi. Elles nous disent un trop peu quoi faire et comment le faire, parfois le ton monte un peu parce qu'on peut pas les encadrer. »

FONCTIONS ATTRIBUÉES AU TRAVAIL PÉNITENTIAIRE	
Risques	« Comme c'est nous qui allons chercher le linge en cellule bah il y a aussi l'inconvénient de pas forcément connaître la fille, on se demande si elle est méchante etc... C'est pas toujours rassurant je trouve, il y a des risques quoi on le sait. »
Horaires strictes	« Le mauvais côté à travailler bah c'est qu'il faut respecter des horaires, devoir aller travailler même quand on en a pas envie et qu'on voudrait faire tout sauf ça. »

RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL PÉNITENTIAIRE	
	<i>Illustrations</i>
<u>Perception</u>	
Insuffisante	« Scandaleuse. Franchement le salaire est vraiment ridicule surtout vu le travail qu'on se tape. » « Même simplement pour nos dépenses ici c'est pas suffisant. »
Dévalorisante	« Le fait d'être si peu payé ça fait que faire qu'on se sent encore moins valorisé quoi. On est payé comme des esclaves quoi presque. » « Nous on a l'habitude de dire (...) qu'on travaille comme des petites chinoises, parce que clairement la concurrence est chinoise et nous on travail aux même tarifs que les chinois exploités quoi, c'est dégradant un peu quand même. »
Ambivalence	« Je me dis c'est pas normal d'avoir si peu d'argent pour ce travail et aussi je me dis en fait c'est pas normal d'avoir un salaire si haut que dehors parce qu'on est en prison. Je me dis si on gagne la même chose que dehors qu'elle est la raison de sortir après. Mais c'est quand même très bas donc bon compliqué... »
Correcte	« En vrai franchement au poste où je suis je trouve que ça va quoi c'est plutôt bien. »
<u>Fonction attribuée à cette rémunération</u>	
Vie quotidienne	« Pour ma télé, pour mon frigo et pour le téléphone. Et aussi des cantines de temps en temps et ça ça coûte cher quand même. Et pour les produits d'hygiène. Et puis mon tabac. »

Indépendance	<p>« Il y a un besoin « d indépendance », avec beaucoup de guillemets parce que fatalement bon le peu qu on peu toucher financièrement c est ce qui permet de ne pas dépendre trop de la famille à l extérieur »</p> <p>« Je me dis ce que je gagne c'est toujours ce qu'on m'a pas envoyé, par ma famille quoi, je l'ai gagné toute seule je me sens un peu plus indépendante comme ça. »</p>
Préparation de la sortie	« J'envoie de l'argent sur un compte pour quand je sortirai donc je fais déjà une petite réserve quoi enfin comme je peux. »
Aide aux enfants	<p>« J'envoie de l'argent à mes enfants »</p> <p>« J'envoie aussi de l'argent de poche un peu à ma fille, de temps en temps quand je peux le faire. »</p>
<u>Utilisation envisageable si salaire plus élevé</u>	
Remboursement des victimes plus rapide	<p>« Mais moi je rembourse déjà mais vraiment peu à la fois donc si je gagnais plus d'argent c'est sûr que je les rembourserais d'un coup. »</p> <p>« En vrai ça permettrait peut être que les remboursements soient fait plus vite parce que je sais que beaucoup de gens mettent de nombreuses années à rembourser les victimes donc au moins avec un meilleur salaire ça irait mieux. »</p>
Remboursement des frais de justices plus rapide	« Rembourser mes frais de justice c'est sûr ça serait la priorité. »
Epargne pour la sortie	<p>« Et même pour la société c'est plus rassurant de se dire que quelqu'un va sortir avec un petit peu de sous en poche, ce qui va lui permettre de remettre un pied à l'étrier, plutôt que de se dire qu'on laisse sortir des gens qui parfois n'ont même pas 5euros en poche et (...) la première chose qu'ils vont faire c'est voler le sac de la première personne qui passe. »</p> <p>« Pour le fond d'épargne oui ça serait vraiment bien. C'est sûr que quelqu'un qui fait fond de peine qui sort et qui a pas un rond c'est compliqué, il se retrouve livré à lui-même »</p> <p>« J'essayerai de mettre de côté pour ma sortie parce qu'actuellement je n'y arrive pas... »</p>
Amélioration de la vie quotidienne à la prison	« Ça me servirait à m'acheter des vêtements, à m'acheter à manger parce que j'ai très souvent faim...(..) globalement avoir une meilleure vie en prison quoi. »

	<p>« Ça serait pour améliorer ma vie ici, mon confort quoi. »</p>
Apurement des dettes à l'extérieur	<p>« Ça m'aiderait pour payer mes factures que j'ai à l'extérieur. »</p> <p>« Forcément déjà si on est mieux payés on peut payer nos dettes c'est déjà un soulagement. Surtout un soulagement pour quand on sort on peut se dire : ha bah déjà j'ai mes dettes payées »</p> <p>« Comme on est très peu payé les factures ça commence à s'accumuler quand on est bloqué ici et on peut pas faire grand chose pour les payer, donc voilà ça s'accumule etc...donc je ferai quelque chose direct par rapport à ça si j'étais mieux payée. »</p>
Aide aux enfants	<p>« Je verserais de l'argent à mes filles. »</p> <p>« J'enverrais un peu d'argent à mes enfants aussi, le plus que je pourrais »</p> <p>« J'enverrai de l'argent à mes enfants je serais tellement heureuse de pouvoir le faire. »</p>
Entretien de la prison en vue de l'amélioration des conditions de détention	<p>« Oui mais si c'est pour faire des travaux qui permettent d'améliorer la vie en détention alors, comme rénover les cellules, les choses comme ça, alors là oui je voudrais bien participer avec un plus haut salaire. »</p>

CONDITIONS DE TRAVAIL EN PRISON	
	<i>Illustrations</i>
<u>Obtention d'un emploi</u>	
Rapidité d'obtention	<p>« J'ai pas du tout attendu longtemps, environ deux semaines après mon arrivée j'ai commencé à travailler. »</p> <p>« J'ai attendu seulement un week end quoi donc on peut même pas dire que j'ai attendu. »</p>
Délais d'obtention tardif	<p>« J'ai attendu 1 an pour avoir ce job -là alors que je manifestais ma volonté d'avoir un emploi ! »</p>

Manque de postes disponibles	<p>« Il n'y a quand même pas de travail pour tout le monde ! »</p> <p>« Je crois que chez les femmes on est 1/4 à travailler »</p> <p>« On nous dit vous avez le droit de travailler ici mais après on dit ouais mais quand il y aura de la place pour vous hein. Faudrait qu'il y ai plus de postes disponibles clairement. »</p>
Discrimination à l'emploi	<p>« On dirait toujours qu'il faut être dans les petits papiers d'un tel ou un tel pour avoir le job »</p> <p>« De part mon ancien travail, ici ma détention elle est difficile hein. (...) Donc voilà ils m'ont bien fait patienter volontairement avant de me laisser avoir un emploi. (...) quand je regardais d'autres arriver après moi avoir des jobs avant moi j'ai bien compris quoi qu'il faudrait que je sois patiente. »</p>
Difficulté d'obtention d'emploi pour les prévenues	<p>« Pour tout ce qui est Régie etc... c'est que des condamnées maintenant qu'on embauche, les prévenues ne peuvent que être servantes d'ailes »</p> <p>« Pour les prévenus c'est plus compliqué pour avoir un travail que quand on est condamné, parce que voilà en tout cas au début on vient d'arriver, ils savent pas à qui ils peuvent faire confiance tout ça et aussi ils savent pas combien de temps on va rester. »</p>
Priorité aux lourdes peines	<p>« C'est plus facile quand on a pris une longue peine j'ai l'impression qu'on nous fait passer en priorité sur les places disponibles »</p> <p>« Les postes qui appartiennent à l'atelier c'est des postes quand même prisés et en général on les propose aux femmes qui ont eu une lourde peine parce qu'ils veulent pas changer tout le temps d'équipe. »</p>
Imposition du choix du travail par l'établissement	<p>« A chaque fois que j'ai changé c'était jamais un choix de ma part en fait. »</p> <p>« J'aimerais vraiment travailler au jardin mais voilà on me l'a pas proposé et on veut me garder à la buanderie parce que je fais du bon boulot donc voilà j'ai pas cette chance de travailler au jardin. »</p> <p>« Je voulais travailler on m'a dit tu vas faire ça quoi. »</p>
<u>Offre d'emploi</u>	

Faible	<p>« Je trouve que l'offre d'emploi est faible »</p> <p>« Faudrait que ça soit plus varié je trouve, il y a pas vraiment beaucoup de choix »</p>
Correct	<p>« Au niveau des choses différentes qui sont proposées bah je trouve que ça va encore c'est plutôt varié quand même, même si ça reste des jobs un peu basiques on va dire mais bon je trouve qu'à ce niveau là c'est correct. »</p> <p>« Bah je trouve que le choix voilà il est ce qu'il est, c'est pas incroyable mais bon ça va... ça pourrait être pire. »</p>
Bien	<p>« C'est bien quand même, il y a beaucoup de choix je trouve. »</p>
Instabilité de certains emplois	<p>« Le jardin c'est pas très stable comme boulot, en hiver ils n'ont plus rien à nous faire faire donc bon on reste des mois sans travailler après. »</p> <p>« Le problème d'être servante d'aile c'est les coupures dans la journée de travail. On bosse un peu, on doit arrêter puis reprendre après... C'est un peu moins rythmé que d'autre jobs quoi. »</p>
En adéquation avec les objectifs de réinsertion	<p>« A l'atelier oui c'est ce qui se rapproche le plus d'un vrai métier je trouve, on peut y voir un intérêt pour dehors »</p> <p>« Bah oui je trouve qu'il y a pleins de postes ici qui sont quand même fort accessibles pour nous à l'extérieur donc oui je trouve quand même que ça correspond pour notre réinsertion. »</p>

<p>Inadéquation avec les objectifs réinsertion</p>	<p>« On nous propose des trucs qui vont nous servir à quoi dehors ? Surement à rien. »</p> <p>« Le travail c'est utile pour nous aider à nous réinsérer. Et donc partant de là il devrait vraiment y avoir beaucoup plus d'emplois et des emplois mieux que ceux proposés vu comment c'est important pour les détenus pour plus tard. Mais si le système est défaillant, qu'il ne propose pas des choses bien alors cette idée de réinsertion grâce au travail bah ça tombe à l'eau quoi. »</p> <p>« Il y a vraiment pas de jobs qui peuvent servir à l'extérieur en tout cas à pas beaucoup de monde. »</p> <p>« J'ai l'impression que les gens là- haut qui prévoient nos emplois se demandent plutôt comment on pourrait occuper les détenus plutôt que comment est ce qu'on pourrait aider les détenus à évoluer, se préparer à l'après prison, etc... »</p> <p>« Je crois pas qu'on se dit que ça aide ou quoi que ce soit, on est juste de la main d'oeuvre pas cher et en même temps ils nous occupent quoi pour qu'on se tienne à carreau quoi voilà. »</p>
<p><u>Cadre de travail</u></p>	
<p>Climat de travail agréable</p>	<p>« Voir qu'on a un travail et qu'on s'applique pour qu'il soit bien fait et qu'on nous dit que c'est le cas, (...) on se sent quand même contente quoi, c'est agréable. »</p> <p>« Dans l'ensemble il y a de bons agents qui participent à ce que tout se passe bien, que l'environnement de travail soit quand même pas trop mal »</p>
<p>Non respect du travail des détenues</p>	<p>« Certains ne respectent pas vraiment notre travail ici, j'ai pas l'impression qu'ils comprennent vraiment l'importance de travailler pour la plupart d'entre nous. Donc voilà parfois c'est dur de travailler quand on nous respecte pas quoi »</p> <p>« Et aussi que les agents respectent pas trop notre travail. Ils s'en fichent ils nous parlent mal, ils ont l'impression que c'est nul ce qu'on fait comme travail alors que pour moi ça compte beaucoup. »</p>
<p><u>Perception de l'absence d'un contrat de travail</u></p>	
<p>Pas normal</p>	<p>« C'est pas normal ! Pourquoi c'est comme ça ? On sait pas, on sait rien, on doit juste accepter et rien dire. »</p>

<p>Sans opinion</p> <p>Idée que c'est mérité</p>	<p>« Je n'y pense pas en fait je sais pas ce que ça change, peu importe. »</p> <p>« Je crois pas qu'on en signe un ou pas ça changerait grand chose pour nous en fait. »</p> <p>« Ça me choque pas du tout parce que moi, j'avoue que je m'en veux quand même pour les faits que j'ai fait, donc c'est un peu aussi un donné pour un rendu quoi et je vais pas faire la difficile. »</p>
<p>Ambivalent</p>	<p>« Bah c'est pas normal mais avoir un contrat de travail pour 0,96 euros de l'heure ça ne serait pas normal non plus.(...) si on avait un contrat de travail officiel, etc... qu'on pourrait ne compter que sur notre dernier travail en date, après quand on sortirai on aurait du chômage à la hauteur de ce qu'on a gagné ici, ça serait pas avantageux. Maintenant avoir un contrat de travail en étant mieux payé ici alors là oui ça serait bien. »</p>
<p>Paradoxal</p>	<p>« Je trouve que c'est très ironique surtout vu le lieu dans lequel on se trouve ! Je veux dire ... C'est punissable à l'extérieur de travailler sans contrat de travail. »</p> <p>« Bah c'est simple je considère que je travaille au noir. C'est plutôt curieux de travail au noir en prison non ? »</p>
<p>Insécurité de l'emploi</p>	<p>« On peut perdre notre job à tout moment et on ne pourra pas se plaindre. »</p> <p>« C'est vraiment pas très sécurisant. En plus on a pas de statut, on a pas vraiment de protection rien ... »</p> <p>« Il y a rien pour aider le détenu, le soutenir au cas où il est victime (...) de mensonges ou quoi par rapport à son emploi. Et ça ça pourrait se solutionner par un contrat je pense... ok maintenant il y a la commission des plaintes d'accord mais au final même si on se plaint c'est trop tard parce que bah si on a été viré même si on se plaint on nous rend pas notre emploi donc bon... »</p> <p>« On nous fait bien comprendre qu'on n'est pas irremplaçable... »</p>

Encourage les discriminations / injustices	<p>« Bah déjà je pense que si on signait un contrat de travail, on serait déjà plus au courant de nos droits ! Tout serait bien écrit noir sur blanc et ça serait plus juste, parce que c'est vrai que parfois c'est quand même un peu à la tête du client ici donc bon... »</p> <p>« C'est ça qui permet les discriminations et aussi de l'abus de pouvoir à différents niveaux de la prison quoi... (...) Qu'il y ait pas de contrat de travail c'est encore un moyen de pression sur le détenu quoi. »</p>
Conséquences pour l'avenir	<p>« C'est quelque chose que je trouve dommage, le fait que quand on travaille en prison on a un trou dans notre carrière en sortant. Alors je comprend que pour des raisons légales on puisse pas avoir un contrat en bonne et due forme mais c'est dommage qu'on puisse pas avoir quelque chose qui ressemblerait à quelque chose comme une attestation d'occupation. »</p> <p>« On peut pas cotiser comme les gens à l'extérieur pour plus tard. Pour les lourdes peines comme perpétuité ou genre 15 -20 ans c'est vraiment un problème de pas pouvoir cotiser quoi. »</p>
Conséquences sur le salaire	<p>« Ça me dérange dans le sens où du coup vu qu'on n'a pas de contrat de travail alors on a un salaire de misère. »</p>
<u>Accident de travail</u>	
Indemnités confortables	<p>« On est finalement mieux payé en accident de travail qu'en travaillant ! »</p> <p>« Je sais qu'on est indemnisé et d'ailleurs on est mieux payé en accident de travail que pour le travail en lui-même ! (...) Parfois on se demande si ça vaudrait pas le coup de laisser sa main volontairement dans la machine ahah »</p>
Long temps d'attente pour toucher les indemnités	<p>« Ça prend des mois pour être indemnisé. J'ai été indemnisée seulement 4 mois et demi après. Et je sais par d'autres filles que parfois ça prend encore plus de temps pour être indemnisé. »</p> <p>« C'est vraiment long pour être indemnisé, vous vous rendez compte ? Pour 3 jours d'arrêt seulement ça aura mis environ 5 mois quoi pour m'indemniser ! »</p>

Conséquences sur l'emploi	<p>« Tout ce que je sais c'est que si on est malade trop longtemps on nous remplace et alors on perd notre job, il y a pas de délais de préavis rien. On n'a pas de protection quoi. »</p> <p>« Je connais une détenue ici qui a dû être en arrêt de travail après un accident de travail et son arrêt a quand même été long parce qu'elle s'était blessée très gravement, bon bah elle a perdu son emploi quoi. Et quand elle a été apte à retravailler on lui a dit : désolé on t'a remplacée et on lui a rien trouvé d'autres à la place pour l'instant... »</p>
<u>Sécurité sociale</u>	
Suspension de la mutuelle	<p>« Il y a eu une nouvelle loi de Maggie de Block qui dit que tant qu'on est en préventive on peut toucher 50% de sa mutuelle mais que quand on est condamnée on ne peut plus. »</p> <p>« J'ai dû attendre d'être condamnée pour pouvoir avoir un emploi car à ce moment là ma mutuelle se suspendait. »</p>
<u>Conséquences du Covid sur l'emploi</u>	
Positives	<p>« Bah pour le coup avec le Covid qui a fait beaucoup de morts, forcément au début nos commandes de housses mortuaires ont beaucoup augmenté, même si c'est triste, pour nous c'était avantageux. »</p> <p>« On a eu des conséquences au final positives sur le travail parce que bah à la buanderie on a plus de boulot donc je travaille un jour de plus par semaine c'est bien pour l'argent quoi. »</p>
Négatives	<p>« Les premiers mois, la bibliothèque a arrêté de fonctionner. (...) Bon maintenant elle a réouvert mais pas dans les mêmes conditions qu'avant (...) c'est moins sympa »</p> <p>« Oui du coup vu que j'ai perdu mon emploi à la salle de visite (...) ça a eu des conséquences parce que les deux mois sans travail bah je n'avais plus mon salaire. Oui on a eu une sorte de prime Covid mais ça n'a pas compensé tout ce que j'ai perdu du tout. »</p>
Aucune conséquence	<p>« Ça pas eu de conséquences sur ce que je fais ici pour ma part en tout cas. »</p>
<u>Comparaison Lantin - autres établissements pénitentiaires</u>	

Meilleurs conditions de travail à Lantin	<p>« On pouvait très bien nous rappeler le soir plus tard pour nous sortir de cellule juste pour faire la vaisselle des agents, etc... il y avait pas vraiment de cadre. (...) Là-bas le mot servante prenait vraiment tout son sens je vais dire.(...) On peut vraiment dire qu'au moins à Lantin nos horaires sont respectés et les tâches qu'on a précisément sont respectées aussi. »</p> <p>« Je trouve qu'à Mons c'était encore pire niveau emploi et même niveau formation, il y avait encore moins de choix. »</p>
Meilleurs conditions de travail dans un autre établissement	<p>« Les conditions de travail étaient un peu différentes. Il y avait pas du tout de traitements inégaux comme ça, bcp moins de chipotages, moins de discriminations à l'emploi à Mons qu'ici à Lantin. »</p> <p>« A Mons j'ai eu un travail de suite quand je suis arrivée. Alors qu'ici j'ai attendu hyper longtemps. »</p>
Egalité des conditions de travail	<p>« Concernant le matériel à disposition ou les jobs proposés c'était plus ou moins la même chose »</p>

PERCEPTIONS DES DROITS EN PRISON	
	<i>Illustrations</i>
<u>Règles inhérentes à l'emprisonnement</u>	
Normal que ça soit différent de l'extérieur	<p>« En étant privé de liberté on s'attend pas à ce que ce soit pareil qu'à l'extérieur c'est sûr on le comprend, on a fait quelque chose de mal qui nous a amené là alors voilà on accepte. »</p> <p>« Pour un bon fonctionnement avec tout le monde et que tout se passe bien on a quand même besoin de règles précises, des règles qui seront forcément différentes de l'extérieur quoi. »</p>

PERCEPTIONS DES DROITS EN PRISON	
Pas normal que ça soit différent de l'extérieur	<p>« C'est un non-sens ça aussi !(...) quand on veut nous parler de réinsertion faut au moins être en accord avec les règles de la société normale, à l'extérieur quoi. »</p> <p>« En fait le fait qu'on soit enfermé à clé et qu'on puisse pas sortir c'est déjà suffisant comme règle différente par rapport à l'extérieur, je trouve pas qu'on doit en rajouter, ça ne fait que nous faire sentir plus mal finalement. »</p> <p>« D'être privé de liberté c'est déjà une peine plus que dure (...) donc en plus rajouter des droits dont on nous prive, on a l'impression qu'on a écopé de plusieurs peines en une en fait. »</p>
Ambivalence	<p>« Bah c'est normal qu'on ait des choses différentes, c'est normal qu'on puisse pas sortir, aller où on veut etc... (...) Mais par contre ok il y a des règles différentes mais il y a certaines choses où je trouve pas ça normal quand même. »</p> <p>« Je dirais oui et non en même temps quoi. C'est sûr que certaines règles imposées ici en prison c'est normal qu'on nous les impose (...) Mais il y a des choses qui sont pas trop normales ou en tout cas utiles de nous imposer et pourtant ils le font quand même. »</p>
Incomparables	<p>« Ça n'a juste rien à voir c'est incomparable les deux environnements de vie. Je peux même pas dire que moi je trouve ça normal ou pas normal en fait j'ai l'impression qu'on veut pas qu'on se pose la question vous voyez. »</p>
Pas si différent	<p>« Je trouve qu'en plus on n'a pas tant de choses que ça différentes. »</p>
<u>Droits fondamentaux</u>	
Sentiment de non-respect	<p>« La dignité humaine ça doit pas s'arrêter aux portes de la prison je crois. »</p> <p>« Les droits de base, qui je veux dire nous appartiennent à nous en tant que personne, ils sont pas vraiment très bien respectés. »</p>

PERCEPTIONS DES DROITS EN PRISON	
Sentiment d'infériorité	<p>« Soyez contente quoi vous n'êtes « que des détenues », enfin on nous le dit pas texto comme ça mais c'est quand même le sentiment véhiculé par beaucoup ici quoi. »</p> <p>« On est des détenus, c'est tout en bas de l'échelle et donc on a rien à penser sur notre condition quoi. »</p> <p>« De base en tant que détenu on est pas égal à tout autre personne qui n'est pas détenu. Déjà il y a (...) un gros fossé entre nous et les autres quoi. »</p>
Sentiment d'impuissance	<p>« C'est très facile de taper sur le dos d'un détenu quoi (...). Toute façon qui va dire quelque chose en notre faveur, qui va nous défendre ? »</p>
Sentiment infantilisation	<p>« On réduit notre autonomie plus que nécessaire. On nous apporte à manger à notre porte, on nous fait notre linge, on nous dit d'aller à telle heure à la douche, etc... C'est réducteur tout ça pour nous je trouve (...) Il faut bien nous laisser faire plus de trucs si on veut que dehors on arrive à se gérer et être autonomes. »</p> <p>« Je trouve la prison très infantilisante »</p>
Environnement carcéral défavorable	<p>« On aimerait quand même que les choses changent, (...) il y a beaucoup de choses pas normales mais personne n'en parle pas quoi. C'est déjà assez dur la détention comme ça, (...) donc je trouve que la prison joue pas un rôle qui nous aide, au contraire elle nous enfonce plus qu'autre chose. »</p> <p>« On voit vraiment que la prison ça a juste le but de nous punir et point barre quoi. »</p>
<u>Droit au travail</u>	
Privilège car accès limité	<p>« Dans la réalité des choses, en pratique, c'est plutôt un privilège de travailler en prison. On nous le fait bien sentir par moment. »</p> <p>« Je trouve que c'est une chance, surtout vu qu'il y a pas du travail pour tout le monde c'est une chance d'en avoir du coup. Si tout le monde pouvait avoir un travail ici et pouvait choisir le travail qu'il voulait faire etc... là alors on se dirait pas c'est normal »</p> <p>« Je trouve qu'on peut pas dire c'est normal, on doit dire que c'est une chance (...) Si c'était un droit, bah tout le monde aurait un travail etc... mais là c'est clairement un privilège qu'on donne pas à tout le monde ici, les places sont rares. »</p>

PERCEPTIONS DES DROITS EN PRISON	
Privilège au regard de sa condition de détenu	<p>« Pour moi je le vois vraiment comme une chance, c'est pas quelque chose de normal parce que voilà on est quand même en prison. Je sais pas je veux dire... ils pourraient très bien nous dire qu'on mérite pas tout ça. »</p> <p>« C'est plutôt une sorte de privilège qu'on accepte » de nous le mettre à disposition. »</p>
Opportunité	<p>« Moi je trouve que c'est une vraie opportunité de pouvoir travailler ici à la prison, parce que quand même ça nous aide pour nous réinsérer après quoi. »</p> <p>« Franchement je trouve que le travail en prison ça apporte vraiment beaucoup de choses et je vois pas ça autrement que comme une opportunité, qu'on serait bête de pas saisir quoi. »</p>
Devoir	« Je dirais plutôt un devoir, presque une obligation, parce qu'on nous fait bien comprendre qu'on a plutôt intérêt à vouloir bosser si on veut que la détention se passe bien. (...) Pourtant il y en a plein qui travaillent pas quand même mais bon voilà elles sont plutôt dans leur coin on s'intéresse pas à elles et c'est pas top dans leur dossier non plus. »
C'est normal	<p>« On parle de droit mais au final moi je trouve ça normal »</p> <p>« C'est très bien qu'on nous laisse travailler mais c'est juste normal quoi je vois pas pourquoi on aurait pas le droit de travailler en fait. »</p>
Arrangement bilatéral	« Au final peut être que le fait qu'on ait le droit au travail ça arrange la prison, ça leur fait de la main d'oeuvre pas cher c'est sûr mais vu que nous de notre côté c'est bénéfique aussi, j'ai l'impression que tout le monde y trouve son compte quoi. »
<u>Degré de connaissance du cadre légal du travail en prison</u>	
Inexistant	« Il y a un cadre légal ? Non je n'ai aucune connaissance de lois qui encadrent le travail en prison. Je suis au courant de rien. »

PERCEPTIONS DES DROITS EN PRISON	
Croyances erronées	<p>« Je ne pense pas non (que des loi existent) c'est un peu au bon vouloir de la direction, c'est sûr que tout ça se règle en interne quoi. »</p> <p>« Par rapport à notre statut de détenu qui travaille je pense pas que ça soit organisé par la loi de manière officielle vu comment on est traité. »</p> <p>« On a pas un contrat de travail donc je vois pas par quel moyen on serait indemnisé en cas d'accident de travail. »</p>
Connaissances correctes	<p>« Je sais bien qu'il y a un cadre légale qui organise tout ça. Après je connais pas chaque lois dans le détail, quelle loi dit quoi ni combien il y en a. Mais je sais que tout ça est réglementé bien sûr et je sais que c'est une loi qui date déjà d'il y a 15 ans plus ou moins et que c'est cette loi qui chapeaute tout ce qui se passe pour nous. »</p>
<u>Inégalités</u>	
Hommes / femmes	<p>« Aussi je peux vous dire que les formations ou emploi qu'on nous propose etc... et après on regarde ce qu'on propose aux hommes, je trouve quand même que c'est très genré, très stéréotypé quoi. Finalement même en prison cette idée de différence entre les hommes et les femmes est bien présente, comme à l'extérieur. »</p> <p>« Bon chez les hommes on dirait qu'il y a un peu plus de choix quoi donc parfois je me dis que c'est pas très juste »</p> <p>« Avec les salaires, on voit qu'il y a une différence de traitement entre les hommes et les femmes ici au sein de la prison. (...) pour certains jobs on peut voir qu'à travail égal on constate qu'un homme est plus payé qu'une femme. »</p> <p>« Un truc que je trouve pas normal c'est que les hommes soient plus payés que les femmes. »</p>
Inter-prisons	<p>« Même d'une prison à l'autre les salaires changent aussi. »</p> <p>« C'est jamais pareil à deux endroits. Chaque prison fait un peu ce qu'elle veut en pratique hein. Donc on a beau avoir des lois au départ c'est quand même pas égal partout. »</p> <p>« Mon fils, qui a eu un emploi quand il était à la prison de Marneffe, il gagnait le double. »</p>

PERCEPTIONS DES	FORMATIONS
Difficulté de combinaison avec un emploi	« <i>Quand c'est des formations qui sont en journée bah voilà c'est pas toujours possible, sachant que le travail est quand même prioritaire. »</i>
Possibilité de combinaison avec un emploi	« <i>C'est souvent compliqué quand même de faire les deux »</i> « <i>Au niveau du temps ça se mettait bien donc j'avais le temps de faire les deux. »</i> « <i>La formation c'était le soir donc je pouvais y aller après mon travail. »</i>
Mauvaise information des possibilités existantes	« <i>Mais dans tous les cas je peux dire qu'il faut nous les détenues nous bouger pour trouver, quoi ça dépend vraiment de notre volonté quoi, il faut aller se renseigner ect... c'est pas l'établissement qui va nous dire tient tu peux faire ça ou ça quoi. »</i>
Difficile à obtenir pour les prévenues	« <i>Bah j'aurai aimé faire une formation, j'ai fait les démarches pour, mais vu que je suis prévenue bon bah l'assistante social m'a dit que ça allait sûrement pas aboutir quoi, vu qu'on sait pas combien de temps je reste ni même si je serais acquittée ou condamnée, donc voilà c'est pas très pratique quand on est prévenue. »</i>

PROPOSITIONS DES DÉTENUES EN	VUE D'AMÉLIORER LEUR SITUATION
	<i>Illustration</i>
Création d'un « statut détenu »	« <i>Je comprends qu'on puisse pas non plus avoir un statut d'employé, d'ouvrier ou quoi mais il existe d'autres types de statuts comme des statuts étudiants ou des statuts d'apprentissage. Alors pourquoi on ne fait pas un statut détenu ? Je ne sais pas si ça pourrait être un statut officiel mais il pourrait en tout cas représenter quelque chose quand même et qu'on puisse le valoriser pour après. »</i>

PROPOSITIONS DES DÉTENUES EN	VUE D'AMÉLIORER LEUR SITUATION
Création d'une salle informatique pour les formations	« Bah je trouve juste que ça serait bien d'installer une salle informatique à la prison, parce qu'en plus les cours à distance ne vont plus être format papier mais vont être informatisés donc... On a des ordinateurs mais compliqués et il y en a très peu etc... Donc une vraie salle informatique pour avoir au moins des outils correctes pour travailler et avoir envie de travailler sur nos cours, pour apprendre de choses etc... »
Création d'un compte fictif dans le but de favoriser l'apprentissage de l'auto-gestion	« Je me disais que ce qui serait bien c'est qu'on ai une sorte de compte fictif au sein de la prison, en plus de notre vrai compte, pour apprendre à s'auto-gérer. (...) Avec ce compte fictif on devrait payer un loyer pour notre cellule et aussi payer l'électricité, l'eau, enfin des charges quoi, un montant fixe par mois de charges à payer. (...) Et d'ailleurs je trouve que ça pourrait même créer un emploi, parce que bon, celles qui arriveraient pas du tout à tout gérer et bah il faudrait leur apprendre et ça pourrait être une détenue au sein de chaque quartier, une qui arrive très bien à gérer les budgets, qui pourrait avoir comme travaille d'aider les autres »